



Stage Langues Vivantes
organisé par le SNES de Lille
Mardi 27 novembre 2018
Lycée Condorcet - Lens

Documents :

- Fiche récapitulative de la réforme du collège

Réforme du lycée:

- Architecture du lycée Blanquer
- La place des LVER dans le nouveau lycée
- Comparatifs des horaires avant/après la réforme
- Les LV dans le bac 2021
- Bac 2021, L'USINE À GAZ (pp. 12 et 13 du 16 pages lycées SNES)
- Les nouveaux programmes

Annexe :

- Glossaire langues vivantes (Eduscol)

Pour écrire au groupe LVER national (M. Rollin, G. Thai) : lver@snes.edu

Pour contacter le SNES de Lille : s3lil@snes.edu

Synthèse sur les programmes de LVER - collège

Les nouveaux programmes de collège (BO du 24 décembre 2015) sont entrés en application à la rentrée 2016.

1. Une organisation en cycles

Le découpage des programmes est fait par cycles : cycle 2 (= CP, CE1 et CE2), **cycle 3** (= CM1, CM2 et 6^e) et **cycle 4** (= 5e, 4e et 3e). Ces programmes découlent des principes du Socle commun (BO n°17 du 23/04/2015) et sont conçus selon une approche curriculaire. Ils définissent des compétences et connaissances à acquérir à l'issue d'un cycle.

2. Le socle commun

Le « nouveau » socle commun définit 5 domaines de compétences pour les cycles 3 et 4 : *Les langages pour penser et communiquer, Les méthodes et outils pour apprendre, La formation de la personne et du citoyen, Les systèmes naturels et les systèmes techniques, Les représentations du monde et l'activité humaine.*

Les programmes disciplinaires s'inscrivent dans les 5 domaines de compétences du socle. Il n'y a pas les programmes, avec leurs propres objectifs d'un côté, et les objectifs du socle d'un autre, comme c'était précédemment le cas. Néanmoins, les LVER ne participent pas au domaine 4...

3. Les trois parcours éducatifs

- **Parcours avenir** : il concerne tou·te·s les élèves de la 6e à la Terminale pour permettre de découvrir le monde économique et professionnel, développer le sens de l'engagement et de l'initiative, élaborer son projet d'orientation scolaire (BO n°28 du 9/7/2015).
- **PEAC** (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) : il concerne tou·te·s les élèves de la maternelle à la Terminale pour permettre entre autres, d'initier un rapport intime à l'art (BO n°28 du 9/7/2015).
- **Parcours citoyen** : il concerne tou·te·s les élèves de la maternelle à la Terminale et vise à apprendre les valeurs de la République.

4. Les langues vivantes étrangères et régionales

• Horaires

- LV2 enseignée dès la 5^e : dotation horaire (1h30 de plus) = 2h30 en 5e + 2h30 en 4e + 2h30 en 3e
- La dotation horaire de la LV1 ne change pas : 4h en 6e, et 3h en 5e 4e et 3e (sauf pour les bilangues)
- LCE (langues et cultures européennes) : « dans la limite de deux heures hebdomadaires au cycle 4 ». Idem pour les LR mais début en 6^e possible

• Niveaux attendus en fin de cycle

Pour la LV1

- En fin de cycle 3 (6e) : les élèves devront avoir atteint le niveau A1 du CECRL dans les 5 activités langagières pour la langue commencée en CP et le niveau A2 dans au moins deux activités langagières.
- En fin de cycle 4 (3e) : le niveau A2 doit être atteint dans les 5 activités langagières et le niveau B1 dans plusieurs activités langagières. On partira donc en début de 5e d'un niveau légèrement plus élevé que précédemment.

Pour la LV2

- En fin de cycle 4 (3e) : le niveau A2 doit être atteint dans au moins deux activités langagières.

• Des thèmes culturels proposés dans un programme unique inter-langues

Avant	Maintenant
Palier 1 : 6e et 5e en LV1 / 4e et 3e en LV2 Traditions et modernités → La vie quotidienne et le cadre de vie, Le patrimoine culturel et historique, Repères et réalités géographiques, Le patrimoine littéraire et artistique	Cycle 3 : CM1-CM2-6e - La personne et la vie quotidienne - Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue - L'imaginaire
Palier 2 : 4e et 3e en LV1 L'ici et l'ailleurs → Voyages - École et société, Sciences/Science-fiction – Langages, Découverte de l'autre	Cycle 4 : 5e 4e 3e - Langages - École et société - Voyages et migrations - Rencontres avec d'autres cultures

Par ailleurs,

- L'accent est mis sur **l'interculturalité** : comparer les langues et les cultures, établir des liens entre elles.
- L'approche **actionnelle** n'est pas remise en cause mais l'importance de la tâche finale est moins mise en avant.
- Les **intitulés** des activités langagières sont légèrement reformulés : Écouter et comprendre, Lire (et comprendre en cycle 3), Parler en continu, Écrire, Réagir et dialoguer.

ARCHITECTURE DU LYCÉE BLANQUER

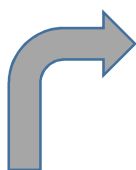

CYCLE TERMINAL (voie générale)	<p>Terminale - tronc commun 15h30</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Philosophie.....4h ● Histoire géographie.....3h ● Enseignement moral et civique..... 0h30 ● LVA et LVB.....4h ● Éducation physique et sportive.....2h ● Enseignement scientifique.....2h 	<p>2 enseignements de spécialités 12h (2 x 6 heures)</p> <p>Parmi les enseignements de spécialités suivis par l'élève en classe de première.</p>	<p>AP (volume horaire selon les besoins des élèves).</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>ORIENTATION 1h30 (54h00 à titre indicatif)</p>	<p>Option(s) (2 maximum)</p> <p>Un second enseignement optionnel peut être ajouté en terminale (3h) dans une liste spécifique.</p> <p>a) 1 enseignement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mathématiques complémentaires (si spé maths est abandonnée) ● Mathématiques expertes (si spé maths est conservée) ● Droit et grands enjeux du monde contemporain <p>b) 1 enseignement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● LVC ● LCA : latin ● LCA : grec ● EPS ● Arts <p>L'enseignement de LCA peut être choisi en plus.</p>	
	<p>Première - tronc commun 16h</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Français.....4h ● Histoire géographie.....3h ● Enseignement moral et civique.....0h30 ● LVA et LVB.....4h30 ● Éducation physique et sportive.....2h ● Enseignement scientifique.....2h 	<p>3 enseignements de spécialités 12h (3 x 4 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ● Humanités, littérature et philosophie ● Langues, littératures et cultures étrangères ● Mathématiques ● Physique-chimie ● Sciences de la vie et de la Terre ● Sciences économiques et sociales ● Arts ● Littérature et langues et cultures de l'antiquité ● Numérique et sciences informatiques ● Sciences de l'ingénieur 	<p>AP (volume horaire selon les besoins des élèves).</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>ORIENTATION 1h30 (54h00 à titre indicatif)</p>	<p>Option (une seule option possible*) 3h</p> <ul style="list-style-type: none"> ● LVC (seulement en voie générale ou série STRH) ● LCA : latin (seulement en voie générale) ● LCA : grec (seulement en voie générale) ● EPS ● Arts <p>*L'enseignement de LCA peut être choisi en plus.</p>	
SECONDE	<p>Seconde - tronc commun 26h30</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Français.....4h ● Histoire géographie.....3h ● Enseignement moral et civique.....0h30 ● Langue vivante A et Langue vivante B.....5h30 ● Éducation physique et sportive.....2h 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sciences économiques et sociales.....1h30 ● Mathématiques.....4h ● Physique-chimie.....3h ● Sciences de la vie et de la terre.....1h30 ● Sciences numériques et technologie.....1h30 	<p>AP (volume horaire selon les besoins des élèves).</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>ORIENTATION 1h30 (54h00 à titre indicatif)</p>	<p>Option générale (une seule possible dans la liste ci-dessous*) 3h</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Arts ● Arts du cirque ● LVC ● LCA ● EPS <p>*L'enseignement de LCA peut être choisi en plus.</p>	<p>Option technologique (une seule possible) 1h30</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Biotechnologies ● Création et innovation technologique ● Management et gestion <ul style="list-style-type: none"> ● Santé et social ● Sciences et laboratoire ● Sciences de l'ingénieur
	ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	

Financement de l'AP, de l'orientation, des options, des groupes à effectifs réduits (TP, TD, ...), = heures de marge (12h par division de seconde et 8h par division de première ou de terminale). L'utilisation de cette enveloppe est fixée par le conseil d'administration.

COMPARATIF GRILLES HORAIRES LYCÉE CHATEL ET LYCÉE BLANQUER

	Lycée Chatel		Lycée Blanquer	
Seconde	LV1 + LV2	5h30	LVA + LVB	5h30
	LV3	3h	LVC	3h
Première générale	LV1 + LV2	4h30	LVA + LVB	4h30
	LV3	3h	LVC	3h
	LVA (L)	3h		
	LELE (L)	2h		
			LLCE première	4h
Première technologique	LV1 + LV2	STMG : 4h30	LVA + LVB + ETLV	4h
		ST2S : 3h		
	LV1 + LV2 + ETLV	STL : 4h		
		STI2D : 4h		
		STD2A : 4h		
		LVC	3h	
Terminale générale	LV1 + LV2	4h	LVA + LVB	4h
	LV3	3h	LVC	3h
	LELE (L)	1h30		
	LVA (L)	3h		
			LLCE terminale	6h
Terminale technologique	LV1 + LV2	STMG : 5h	LVA + LVB + ETLV	4h
		ST2S : 3h		
	LV1 + LV2 + ETLV	STL : 4h		
		STI2D : 4h		
		STD2A : 4h		
		LVC	3h	

ARCHITECTURE BAC 2021

		Discipline	Coeff	
 CONTRÔLE CONTINU (40 %) 	Bulletins trimestriels (10 %)	Toutes disciplines	10	Bulletins trimestriels de première et terminale.
	Épreuves communes et CCF (30 %)	Histoire-géographie	5	2ème et 3ème trim. de 1ère et 2ème trim. de terminale.
		LVA + LVB	10	2ème et 3ème trim. de 1ère et 2ème trim. de terminale (écrit) + ECA (CO + EO) à partir de février de la classe de terminale.
		Enseignement scientifique (voie générale) ou Mathématiques (voie technologique)	5	ES : 3ème trim. de 1ère et 2ème trim. de la classe de terminale. Maths : 2ème et 3ème trim. de 1ère et 2ème trim. de term.
		Spé abandonnée en terminale	5	3ème trim. de 1ère.
		EPS	5	Comme aujourd'hui en cours de formation en terminale.
	ÉPREUVES TERMINALES ET ANTICIPÉES (60 %)	Épreuves anticipées de Français	10	Fin du mois de juin (première).
Spécialité 1		16	Retour des vacances de printemps (terminale).	
Spécialité 2		16		
Philosophie		8 (gén) ou 4 (tech)	Fin du mois de juin (terminale).	
Grand oral		10 (gén) ou 14 (tech)		
			100	

LES LANGUES VIVANTES DANS LA RÉFORME BLANQUER DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT

Cycle terminal : Voie générale : tronc commun LVA/LVB + option LVC + spécialité LLCE (Langues, littératures et cultures étrangères)

Voie technologique : tronc commun LVA/LVB + ETLV (Enseignement technologique en langue vivante) + option LVC en STHR

		Tronc commun LVA + LVB		Option LVC	Spécialité LLCE (allemand, anglais, espagnol et italien)	ETLV <small>adossée à la LVA pour les séries ST25, STL, STI2D, STD2A et STMG</small>	
		Voie générale	Voie technologique				
Horaires	Tle	4h (horaire globalisé)	3h (horaire globalisé)	3h (dans la voie technologique uniquement possible en série STHR)	6h	1h	
	1ère	4h30 (horaire globalisé)	3h (horaire globalisé)	3h (dans la voie technologique uniquement possible en série STHR)	4h	1h	
Niveau visé	Cycle Terminal	LVA : B2 LVB : B1		A2 > B1	B2 en fin de première C1 notamment en réception en fin de terminale	B2	
Évaluation		Épreuves communes (écrit) : - deux épreuves en première (2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre) - une épreuve en terminale (2 ^{ème} trimestre) + épreuves en cours d'année (oral) : CO / EO (à partir de février de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles).		/	Épreuve commune en fin de classe de première si abandon en terminale.	Épreuve finale (écrite) au retour des vacances de printemps de l'année de terminale. Ne peut faire l'objet du grand oral d'après l'APLV.	Épreuve orale terminale 20min (POC + interaction) « porte sur un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis par le candidat »
	Coef	LVA et LVB pèseront pour 5 % chacune, soit 10 % de la note finale.			Seulement pris en compte dans les moyennes trimestrielles : la LVC ne pèse qu'un peu plus de 1 % dans la note du bac !	5 %	16 %
+ moyennes trimestrielles figurant sur les bulletins scolaires, moyennes qui représentent 10 % de la note finale.							

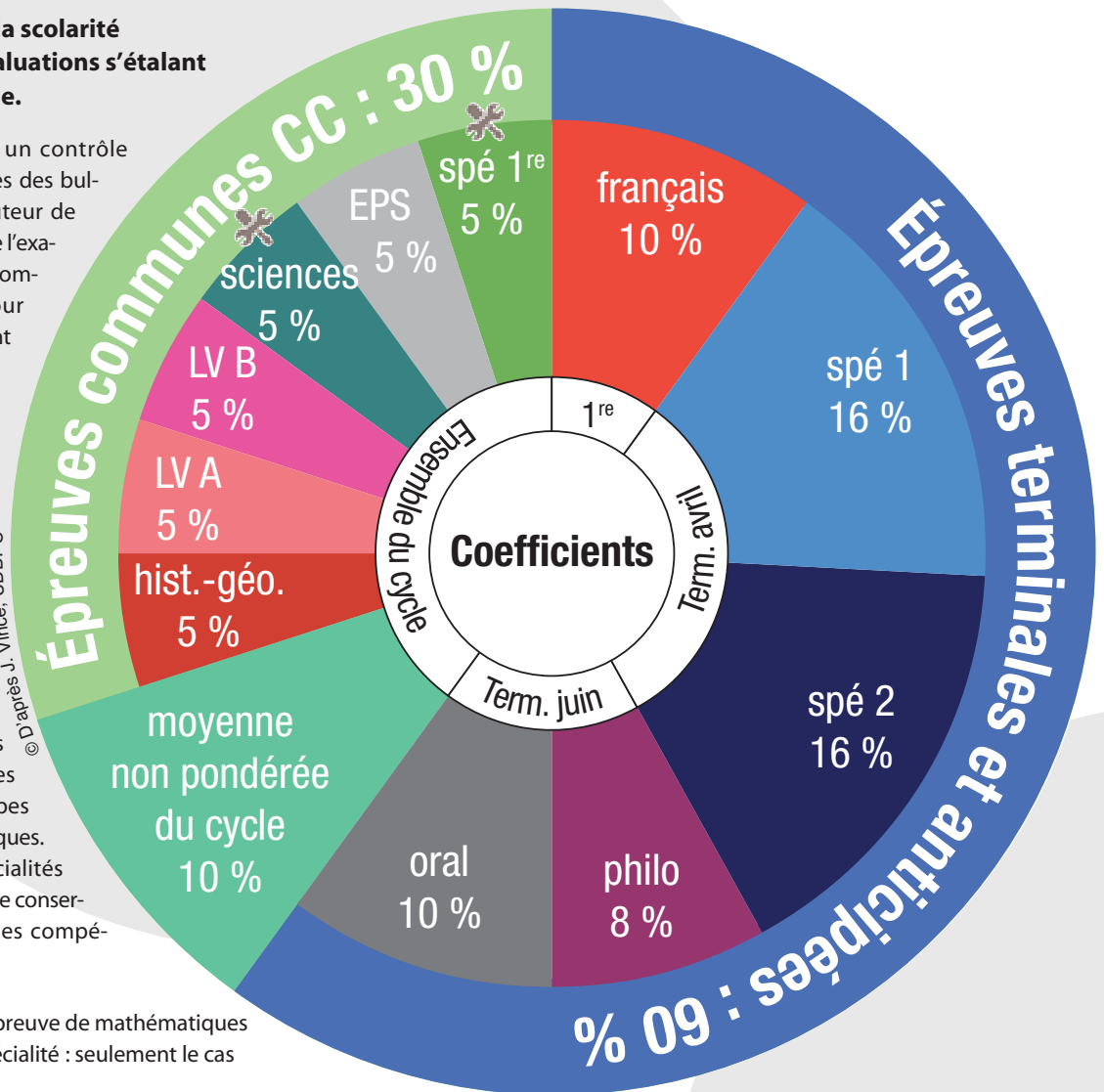
Seconde	Tronc commun LVA + LVB		Option LVC	
	Horaire	5h30 (horaire globalisé)		3h
	Niveau visé	LVA B1 > B2	LVB A2 > B1	A1 > A2


BAC 2021, L'USINE À GAZ

Le baccalauréat vient clore la scolarité au lycée sous la forme d'évaluations s'étalant de la Première à la Terminale.

Il se décline en trois parties : un contrôle continu fondé sur les moyennes des bulletins trimestriels, entrant à hauteur de 10 % dans la moyenne générale de l'examen ; trois sessions d'épreuves communes de contrôle continu pour 30 % de la moyenne générale, dont les sujets devront être obligatoirement extraits d'une banque nationale numérique, une commission académique étant chargée de veiller à l'harmonisation des notes ; cinq épreuves finales pour 60 % de la moyenne générale, le français en épreuve anticipée.

Au total, on compte de 21 épreuves ponctuelles certificatives pour la voie générale à 26 pour la voie technologique. Parmi ces épreuves, finales ou de contrôle continu, certaines seront déclinées en plusieurs types d'exercices, écrits, oraux ou pratiques. Les évaluations finales des spécialités scientifiques devraient par exemple conserver les épreuves d'évaluation des compétences expérimentales.



 Voie technologique : épreuve de mathématiques et non de sciences ; spécialité : seulement le cas échéant (ST2S, STD2A).

DE LA PREMIÈRE...

Voie générale

Septembre	Novembre/décembre	Janvier	Février/mars	Avril/mai	Juin
	Bulletins trimestriels	Épreuves communes session 1 (HG, LVA, LVB, EPS)	Bulletins trimestriels	Épreuves communes session 2 (HG, LVA, LVB, EPS, ens. scientifique, spécialité abandonnée en Terminale)	Épreuves anticipées de français, écrit et oral, bulletins trimestriels

Voie technologique

Septembre	Novembre/décembre	Janvier	Février/mars	Avril/mai	Juin
	Bulletins trimestriels	Épreuves communes session 1 (HG, maths, LVA, LVB, EPS)	Bulletins trimestriels	Épreuves communes session 2 (HG, maths, LVA, LVB, EPS, spécialité le cas échéant)	Épreuves anticipées de français, écrit et oral, bulletins trimestriels

LE BAC : ÉVALUATION PERMANENTE ET EFFETS PERVERS

Le ministère présente la réduction du nombre d'épreuves terminales et le passage au contrôle continu comme un moyen de simplifier le baccalauréat. Il affirme même que les épreuves communes n'alourdiront pas l'organisation de l'année scolaire. Il s'agirait aussi d'éviter un bachotage nuisible aux apprentissages, et le stress qui l'accompagne.

Le calcul du ministère est fallacieux : l'examen terminal, 12 à 16 épreuves nationales en fin d'année scolaire, est remplacé par un baccalauréat tout au long de la Première et de la Terminale. Toutes les notes comptent pour l'examen. Des enseignements qui auparavant ne l'étaient pas systématiquement (EMC) devront être notés. Ceci conduit les élèves à passer plus d'une vingtaine d'épreuves certificatives (oral et écrit dans certaines disciplines) en deux ans... On voit mal la simplification et l'allègement promis. Quant aux personnels, ils sont en permanence sur la brèche pour organiser des épreuves (choix des sujets, salles, convocations, échanges de copies, etc.), avec tous les risques d'erreur, de fuite, de désorganisation que cela implique.

À LA RECHERCHE DU TEMPS PÉDAGOGIQUE PERDU

Le calendrier du contrôle continu montre une scolarité phagocytée par l'évaluation permanente, le bachotage continu. Les épreuves communes de Première (janvier et avril), et de Terminale (à partir du deuxième trimestre) mettent enseignants et élèves sous tension permanente pour boucler le programme. Le risque est moins d'enseignement, mettant de côté la diversité des pratiques qui fait la richesse du métier, et



© Clément Martin

plus de temps de cours à préparer aux épreuves. Il faut ajouter de probables « épreuves blanches » qui étoufferont encore plus le temps d'apprentissage déconnecté de l'évaluation. La liberté

pédagogique est enfin fortement contrainte par les épreuves communes : il faut suivre la même progression pour être en mesure de choisir les sujets, dès le mois de janvier en Première. ●

... À LA TERMINALE

Voie générale

Septembre	Novembre/décembre	Janvier	Février/mars	Avril	Mai	Juin
	Bulletins trimestriels	Épreuves communes session 3 (HG, LVA, LVB, EPS, enseign. scientifique)	Bulletins trimestriels	Épreuves finales : • spécialité 1 • spécialité 2	Préparation du « grand oral »	Épreuves finales : • philosophie • grand oral Bulletins trimestriels

Voie technologique

Septembre	Novembre/décembre	Janvier	Février/mars	Avril	Mai	Juin
	Bulletins trimestriels	Épreuves communes session 3 (HG, maths, LVA, LVB, EPS)	Bulletins trimestriels	Épreuves finales : • spécialité 1 • spécialité 2	Préparation du « grand oral » qui peut reposer sur le projet	Épreuves finales : • philosophie • grand oral Bulletins trimestriels

Les nouveaux programmes en LVER au lycée

Les niveaux ciblés au lycée

	LVA	LVB	LVC
Seconde	B1 > B2	A2 > B1	A1 > A2
Cycle terminal	B2	B1	A2 > B1

Langues vivantes A et B, enseignement commun, classe de seconde et cycle terminal, voies générale et technologique.

	Thématique	Axes	
Seconde	<i>L'art de vivre ensemble</i>	1) Vivre entre générations 2) Les univers professionnels, le monde du travail 3) Le village, le quartier, la ville 4) Représentation de soi et rapport à autrui 5) Sports et société 6) La création et le rapport aux arts 7) Sauver la planète, penser les futurs possibles 8) Le passé dans le présent	“Au fil de l’année, les professeurs abordent <u>au moins six axes sur les huit de la liste</u> , (...) chacun d’eux étant envisagé à travers deux ou trois séquences. ”
Cycle terminal	<i>Gestes fondateurs et mondes en mouvement</i>	1) Identités et échanges 2) Espace privé et espace public 3) Art et pouvoir 4) Citoyenneté et mondes virtuels 5) Fictions et réalités 6) Innovations scientifiques et responsabilité 7) Diversité et inclusion 8) Territoire et mémoire	“Pour chacune des deux années, les professeurs abordent <u>au moins six axes sur les huit de la liste</u> , selon un ordre qu’ils choisissent, chacun d’eux étant envisagé à travers une ou deux séquences. ”

“En LVC, les axes thématiques étudiés sont les mêmes qu’en LVA et LVB, mais le contenu des séquences doit être adapté au niveau de compétences de l’élève.” (programme cycle terminal)

Langue vivante A, cycle terminal, voie technologique – ETLV

“L’enseignement technologique en langue vivante (ETLV) repose sur le programme de langue vivante et de la spécialité qui lui sert d’appui. [...] Les thématiques abordées et les progressions développées dans les deux disciplines font l’objet d’une concertation et d’une coordination...” (source : projet de programme fuité sur le site du SNES).

Langues, littératures et cultures étrangères : enseignement de spécialité, voie générale

“Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d’étude selon les spécificités propres à chaque langue.”

“Pour chacune des cinq thématiques, un descriptif pour chaque langue permet d’explicitier les contenus proposés à l’analyse et d’orienter la réflexion. À ce descriptif est associé un programme de lectures pour chacune des langues et chacun des niveaux du cycle terminal.”

Des attentes différentes selon les langues : En **anglais**, deux œuvres littéraires intégrales (court roman, nouvelles ou pièce de théâtre) devront être lues et étudiées pendant l’année et obligatoirement choisies par les professeurs dans le programme limitatif, à raison d’une œuvre par thématique. En **allemand**, deux œuvres littéraires adaptées en contenu et longueur à des élèves de cycle terminal ont vocation à être lues de manière suivie chaque année dans leur intégralité. À ces deux œuvres littéraires s’ajoute l’étude d’une œuvre filmique. En **espagnol**, le programme limitatif fixe également l’étude obligatoire d’une œuvre complète (ou de larges extraits d’une œuvre) et d’un film. Ce programme est renouvelé tous les deux ans. En **italien**, en classe de Première est mise en place la lecture d’une œuvre complète.

Chose étrange : le dossier.

Le texte dit que “Débuté en classe de première et poursuivi en terminale, le dossier personnel n’a pas vocation à être objet d’évaluation. Il permet aux élèves un retour réflexif et autonome sur leur formation intellectuelle. Il contribue ainsi à préparer l’évaluation des compétences orales et écrites et aide l’élève à se projeter dans l’enseignement supérieur.”

Or, qui peut encore croire à l’investissement des élèves sur un tel objet complexe s’il ne “sert à rien” ?

Glossaire

Activités langagières

Elles renvoient à la compétence communicative et recouvrent les champs de la réception (orale ou écrite), de la production (orale ou écrite) et de l'interaction où alternent, dans le cadre d'un échange oral ou écrit, les moments de réception et de production.

Pour l'expression orale en continu, les programmes utilisent les termes « S'exprimer oralement en continu » ou « Parler en continu ». Pour l'interaction orale, les termes utilisés sont « Prendre part à une conversation » ou « Réagir et dialoguer ».

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* compte aussi, parmi les activités langagières, la médiation (voir ci-dessous).

Approche actionnelle

Tout locuteur, quelle que soit la langue utilisée et quel que soit son âge, est d'abord un acteur social qui évolue dans un environnement au sein duquel il réalise des actes, y compris de parole. Cet environnement peut être personnel, public, scolaire, professionnel. Cette perspective met en évidence le lien naturel entre l'acte de parole et sa finalité, entre le dire et le faire. En contexte scolaire, où l'apprentissage de la langue est l'objectif final, il est possible de créer des situations où la langue sera utilisée pour atteindre un objectif ou réaliser une tâche communicative. La mobilisation des compétences cognitives, culturelles, linguistiques autour d'un projet donne du sens à l'apprentissage et accroît la motivation de l'élève.

Cadre européen commun de référence pour les langues

C'est l'outil de référence du Conseil de l'Europe pour l'apprentissage des langues vivantes. Il définit, entre autres, des niveaux de compétences qui permettent de mesurer les progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage. Il décrit, pour chaque niveau, les savoirs et savoir-faire à acquérir pour communiquer dans une langue. Au niveau européen, il permet de parvenir à une plus grande unité dans les démarches d'apprentissage et d'évaluation. Depuis le plan de rénovation des langues en 2005, les programmes français de langues vivantes se réfèrent aux échelles de compétences du *Cadre*.

Compétences générales

Ensemble des connaissances, y compris la culture générale, des savoir-faire et savoir-être que possède un individu et qui lui permettent d'agir. La compétence à communiquer n'est qu'une partie des compétences générales.

Compétence communicative langagière (ou compétence à communiquer)

Elle présente plusieurs composantes, chacune faisant appel à des connaissances et des savoir-faire :

- la compétence linguistique : elle renvoie à la connaissance du code linguistique et à son utilisation ;
- la compétence sociolinguistique : elle renvoie aux codes sociolinguistiques et culturels du ou des pays dont on apprend la langue ;
- la compétence pragmatique : elle recouvre l'utilisation fonctionnelle de la langue, c'est-à-dire l'adaptation du discours à la situation de communication.

Déclencheur d'expression

Il faut entendre par là tout support, visuel ou sonore, de longueur et de complexité variables, ayant vocation à déclencher un acte de parole ou d'écriture dans un but d'apprentissage ou d'évaluation.

Entraves à la compréhension

Les obstacles à la compréhension, souvent désignés par entraves, peuvent être de différente nature. On distingue souvent les entraves internes au document des entraves externes.

Les premières concernent la langue (le lexique, la syntaxe ou toute spécificité linguistique dont la connaissance est indispensable à la compréhension d'un document) mais peuvent aussi relever du fonctionnement interne du texte (problème de coréférence par exemple quand un même personnage est désigné de différentes façons).

Quant aux entraves dites «externes», elles concernent la connaissance d'un pays, de sa culture en général. Dans certains cas, la méconnaissance de certains faits culturels fait obstacle à la compréhension d'un document. Le professeur doit donc les identifier et choisir des stratégies, mettre en place des activités qui permettront de lever ces entraves et d'aider l'élève à s'approprier les connaissances qui lui ouvriront l'accès au sens.

Évaluation

Évaluation critériée

Il s'agit pour le professeur de définir des critères d'évaluation qui sont explicités aux élèves et rendent la notation transparente.

Évaluation diagnostique

Elle évalue, en début de parcours, les acquis des élèves de manière à orienter les choix pédagogiques du professeur.

Évaluation formative

Il s'agit « d'un processus continu qui permet de recueillir des informations sur les points forts et les points faibles. L'enseignant peut alors les utiliser pour l'organisation de son cours et les renvoyer aussi aux apprenants. » (*Cadre européen commun de référence pour les langues*, 9.3.5 p.141)

Évaluation sommative

Il s'agit de mesurer les acquis des élèves en fin de parcours (séquence, projet...). Cette évaluation peut donner lieu à une notation.

Formes du discours

On distingue traditionnellement quatre principales formes de discours : **la narration, la description, l'explication et l'argumentation**. Si l'on commence à entraîner les élèves aux deux premières aux niveaux A1 et A2, c'est surtout par la suite que l'on va faire acquérir les formes linguistiques spécifiques de l'explication (niveau B1) et de l'argumentation (surtout niveau B2).

La narration

La narration est une forme de discours qui permet de rapporter des événements. Aux niveaux A1 et A2, l'élève apprend à rapporter des faits, des actions, dans une langue simple. Par la suite, il apprend à relater en détail des événements réels ou fictifs, en structurant davantage son discours et en exprimant des réactions.

La description

La description consiste à rendre compte des composantes et des caractéristiques d'un objet quel qu'il soit (être, chose, ensemble complexe) ou d'une situation.

La description est pratiquée dès le début de l'apprentissage. Au fur et à mesure, à partir du niveau A2, l'élève apprend à hiérarchiser les éléments de l'objet décrit en fonction de l'enjeu du propos. Il situe aussi ces éléments les uns par rapport aux autres dans l'espace. Par la suite, l'effort de qualification doit aussi permettre de dépasser le niveau élémentaire de l'énumération. L'élève apprend à utiliser des moyens stylistiques (comparaison, personnification).

L'explication

L'explication vise à analyser et faire comprendre un processus.

Très modestement abordée au niveau A2, elle est développée par la suite. Elle réutilise des éléments de la narration et de la description et prépare le traitement de l'argumentation. Cependant, plus que la narration et la description, le maniement de l'explication requiert des aptitudes à la reformulation ainsi qu'à l'expression de liens logiques (cause, conséquence, concession...).

L'argumentation

L'argumentation est une forme de production construite et structurée qui vise à convaincre. Elle implique donc qu'il peut toujours y avoir plusieurs avis sur une question, même si un seul s'exprime.

Elle est surtout développée pour le passage du niveau B1 au niveau B2.

Ces formes de discours peuvent se combiner à des degrés variables ; c'est le cas, par exemple, dans le **compte rendu** et dans l'**exposé** ou même dans le **débat**.

Interdisciplinarité

On distingue l'approche pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Dans l'approche pluridisciplinaire, les disciplines sont juxtaposées alors que dans l'interdisciplinarité, elles interagissent entre elles.

Retrouvez Éduscol sur



On parle de transdisciplinarité (ou de transversalité) lorsqu'une compétence traverse toutes les disciplines comme par exemple la prise de notes ou les stratégies d'accès au sens d'un texte.

Médiation

La médiation linguistique est définie ainsi dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (p.71) : « Dans les activités de médiation, l'utilisateur de la langue n'a pas à exprimer sa pensée mais doit simplement jouer le rôle d'intermédiaire entre des interlocuteurs incapables de se comprendre en direct. Il s'agit habituellement (mais non exclusivement) de locuteurs de langues différentes. Parmi les activités de médiation on trouve l'interprétation (orale) et la traduction (écrite), ainsi que le résumé et la reformulation de textes dans la même langue lorsque le texte original est incompréhensible pour son destinataire. »

Lorsque des questions culturelles risquent de susciter une incompréhension, la médiation (inter)culturelle consiste à expliciter l'arrière-plan culturel de façon à rendre la communication possible ou à éviter les malentendus.

Niveaux communs de référence

Le Cadre européen commun de référence pour les langues met en place une échelle de six niveaux permettant de segmenter le processus d'apprentissage pour donner des objectifs d'apprentissage et construire des évaluations. Ils se déclinent comme suit :

- A1 : découverte ;
- A2 : intermédiaire ;
- B1 : niveau seuil ;
- B2 : avancé ou indépendant ;
- C1 : autonome ;
- C2 : maîtrise.

Ce découpage est utile, pour des raisons pratiques, mais ne reflète qu'une dimension verticale qui est loin de rendre compte de la complexité du processus d'apprentissage d'une langue.

Par ailleurs, le temps nécessaire pour passer d'un niveau à l'autre est fonction des individus et va croissant en raison de l'élargissement de la gamme des activités, des aptitudes et des connaissances culturelles et lexicales notamment.

Spirale

La progression en spirale (ou spiralaire) désigne la démarche qui consiste à se fonder sur les acquis des élèves pour les réactiver, les élargir, les compléter et les approfondir.

Stratégies

Elles recouvrent les moyens utilisés par l'élève pour atteindre le plus efficacement possible son objectif. Pour ce faire, il puise dans ses ressources pour trouver celles qui sont le mieux adaptées à l'exécution de la tâche.

Tâche

« Il est important pour nous de retenir qu'il n'y a tâche que si l'action est motivée par un objectif ou un besoin, personnel ou suscité par la situation d'apprentissage, si les élèves perçoivent clairement l'objectif poursuivi et si cette action donne lieu à un résultat identifiable. »

In : Francis Goullier, *Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue* (Didier, 2005)